

**Procès-Verbal de la réunion
du CONSEIL MUNICIPAL DE SCHWOBEN
du 3 Décembre 2024 à 19 H 30**

Conseillers en fonction : 11
Conseillers présents : 11

Le conseil municipal de la commune de SCHWOBEN s'est réuni dans la salle de la mairie à 19 H 30,
Sous la présidence de M. FOERNBACHER Jean-François – Maire

Présents :

**Mesdames MULLER Berthe, 1ère Adjointe – TISCHMACHER Nathalie, 2e Adjointe - BOURDON
Audrey – MONTEILLET Jessica – OBER-FRANC Cécilia - KRIJAN Angèle**
Messieurs KEIFLIN Cédric – OTT Victor – LUY Frédéric - LESSIEUX Arnaud.

M. le Maire souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et demande à rajouter un point à l'ordre du jour. Le conseil municipal accepte le point supplémentaire.

L'assemblée délibérante désigne comme secrétaire de séance Mme BOEGLIN Véronique – secrétaire de mairie.

1. Approbation du PV du 15.10.2024 (1_2024_12_1)

Le Conseil, approuve à l'unanimité des membres présents le compte rendu de la séance du 15.10.2024.

2. Devis lampadaire rue du Vignoble (1_2024_12_2)

Lors de la séance du 17 septembre 2024, M. le Maire a présenté au conseil un devis de Lignes et Réseaux de l'Est d'un montant de 2 045 € HT soit 2 454 € TTC, pour le remplacement du lampadaire dont le mât en bois est brisé rue du Vignoble devant la propriété de M. HELL Henri.

Le conseil, demande à M. le maire de contacter une 2^{ème} société pour un devis complémentaire. Après consultation chez Electricité DIETSCHY A. SARL, il est présenté au conseil un devis d'un **montant de 1 965.00 € HT et 2 358.00 € TTC**

Après délibération, le conseil municipal accepte le devis de Electricité DIETSCHY A. Sarl pour un montant de 1 965.00 € HT et 2 358.00 € TTC et charge M. le Maire de signer tout document y afférent.

3. Opération Sainte-Catherine 2024 – Convention de partenariat (1_2024_12_3)

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a pu bénéficier de 13 arbres fruitiers de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) dans le cadre de l'opération Sainte-Catherine 2024, qui a pour but d'accompagner une politique globale en faveur du patrimoine arboré et des vergers. Ceux-ci seront plantés avec la participation de l'Association des arboriculteurs sous l'égide de M. HABERMACHER Michel le samedi 07 décembre 2024 dans la rue du Ried.

L'opération sera faite en deux temps :

- Remise symbolique des arbres par M. JANDER Nicolas, Vice-Président du Conseil d'Alsace et par Mme DREXLER Sabine, Conseillère d'Alsace et Sénatrice du Haut-Rhin à 10 H 00, suivie d'un verre de l'amitié en mairie.
- Plantation des arbres au courant de l'après-midi ou ultérieurement selon les aléas météorologiques.

A cet effet, il est proposé au Conseil, une convention de partenariat entre la commune et la CeA.

Après lecture et explications de M. le Maire, le conseil municipal :

- Donne son accord de principe sur la convention de partenariat
- Autorise M. le Maire à signer ladite convention annexée à la présente délibération.

4. Nomination et rémunération d'un agent recenseur (1_2024_12_4)

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le recensement démographique dans la commune aura lieu du 16 janvier au 15 février 2025.

Le conseil municipal doit prévoir la nomination d'un agent recenseur ainsi que de son indemnité.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Nomme M. DELAUME Frédéric comme agent recenseur,
- Décide de lui attribuer une indemnité d'un montant de 600 € nets,
- Charge M. le Maire de signer l'arrêté de nomination ainsi que tout document y afférent.

5. Remboursement des frais pour le Salon des Maires 2024 (1_2024_12_5)

Le conseil municipal est informé de l'inscription de crédits au budget pour le remboursement des frais de missions des élus.

M. le Maire et Mme la 1^{ère} Adjointe se sont rendus au Salon des Maires 2024 à Paris fin novembre. Ils ont acquitté les frais liés au déplacement sur leurs fonds propres.

Le conseil municipal, après délibération, charge M. le Maire de prévoir le reversement des divers frais et de signer tout document y afférent.

6. Projets 2025 (1_2024_12_6)

M. le Maire informe le Conseil, des divers projets pour l'exercice 2025.

Il s'agit :

- des travaux de peinture des murs intérieurs ainsi que des travaux de remplacement des radiateurs, sols, fenêtres, salle d'eau (hors partie du dépôt incendie).
- du réaménagement de la place du Wasen et du terrain de jeux des enfants.

Le conseil municipal, a pris acte des divers projets à réaliser en 2025, et charge M. le Maire de :

- consulter les entreprises pour obtenir les devis nécessaires pour ces travaux,
- contacter les différents partenaires financiers, afin de pouvoir déposer les demandes de subventions.

7. Déclaration d'Intention d'Aliéner (D.I.A). (1_2024_12_7)

M. le Maire quitte la salle du conseil.

Madame la 1^{ère} Adjointe informe l'assemblée qu'une Déclaration d'Intention d'Aliéner des biens soumis au droit de préemption urbain a été réceptionnée en mairie.

Il s'agit d'une vente d'un terrain situé rue de la Vallée et appartenant à Mme et M. BILGER Jean-Paul :

Section 3 N° 24 «Village» de 2.59 ares

Les acquéreurs sont Mme et M. FOERNBACHER Jean-François.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, ne souhaite pas faire usage du droit de préemption urbain pour les biens en question et charge Mme la 1^{ère} Adjointe de signer toutes pièces y afférentes.

M. le Maire réintègre la salle du conseil.

8. Divers (1_2024_12_8)

- Suite aux récentes dérives d'excès de vitesse, M. le Maire a fait la demande auprès du Major HOLL de la Gendarmerie d'Altkirch, de procéder à des contrôles plus réguliers.
M. le Maire rencontrera également les représentants de la Brigade Verte. Une de leur mission étant de constater les infractions au code de la route et non respects des règles de circulation.
Un contact a également été pris avec la Gendarmerie pour des conseils et normes juridiques applicables dans le cadre d'une éventuelle vidéo surveillance.
- Mme la 2^e Adjointe informe le conseil de son entretien avec la Collectivité européenne d'Alsace – CeA – au sujet de l'installation des panneaux de limitation de vitesse à 70 km/h à l'entrée de l'agglomération direction Tagsdorf. Dès signature de l'arrêté par M. BIERRY Frédéric, Président du Conseil départemental d'Alsace, les panneaux pourront être installés.
- Une demande a été faite par Mme Nicole RIETSCH-CAMPANA au sujet du marquage de la RD 419. Une réponse lui sera donnée par mail.
- Mme MONTEILLET Jessica informe les élus du stationnement constant d'un véhicule sur une place communale dans la rue du ruisseau.
- Rappel de la date des vœux du Maire : 12.01.2025.
- La démonstration de taille 2025 de l'association des arboriculteurs aura lieu le 04.01.2025 suivie d'un verre de l'amitié avec la galette des rois.
- M. KEIFLIN Cédric souhaite des renseignements sur les documents de la zone inondable de la commune.
- M. et Mme BOURGEOIS Michel ont informé la commune de l'obscurité gênante sur la place rue du Grentzinger.

La séance est levée à 21 H 00

Le Maire,

Jean-François FOERNBACHER